

Cher	GAL Berry Val de Loire
<i>Mise à jour : août 2016</i>	Structure porteuse du GAL : Pays Sancerre Sologne

Priorité ciblée du GAL :

**Une terre, un fleuve, des hommes :
Le Berry Val de Loire**

Le territoire du GAL :

Périmètre du GAL : Pays Sancerre Sologne
Pays Loire Val d'Aubois

Chiffres clés

Nombre de communes : 114

Nombre d'habitants : 68 165

Superficie : 3 101 km²

Expérience Leader antérieure : Nouveau territoire Leader

Elu régional référent : M. Philippe FOURNIE et M. Joël CROTTE

La stratégie du GAL et les moyens mis en œuvre :

Le GAL Berry Val de Loire, à la suite des sessions de concertation menées avec les acteurs du territoire, juge pertinent de faire de LEADER un levier de développement en faveur de l'économie touristique. En effet, cette approche pourrait permettre d'impacter favorablement le développement du territoire (emplois, activités, attractivité...).

De plus, le tourisme présente un fort potentiel de capillarité avec de nombreux autres champs de la vie locale (l'environnement et les paysages, les services et les commerces de proximité...). Ainsi, ce ne sont pas uniquement les acteurs et structures du tourisme mais l'ensemble des acteurs dont les champs d'intervention gravitent autour du secteur touristique qui seront concernés par la stratégie. Par ailleurs, cette stratégie conforte les actions menées respectivement par les deux Pays et vient appuyer les initiatives de coordination et de partenariat entre les deux structures. Présentant des enjeux culturels, environnementaux et patrimoniaux communs, l'approche touristique se veut être une voie d'entrée privilégiée pour un développement local cohérent à l'échelle des deux Pays. Elle ambitionne surtout de ne pas limiter les bénéficiaires finaux aux seuls visiteurs mais bien à l'ensemble des habitants en améliorant leur cadre de vie et leur sentiment d'appartenance au territoire.

6 actions à développer :

- Action 1 : Développer et préserver le potentiel touristique et culturel du territoire en s'appuyant sur les acteurs locaux
- Action 2 : Faire de l'itinérance une manière privilégiée de découvrir les richesses du territoire
- Action 3 : Structurer et consolider la filière touristique
- Action 4 : Promouvoir le territoire autour des identités fédératrices : Loire, Berry, Sologne

Enveloppe FEADER :

1,2 M€

Comité de programmation :

29 membres titulaires (15 privés + 14 publics) et 29 suppléants (15 privés + 14 publics)

Moyens humains mobilisés :

<ul style="list-style-type: none"> • Action 5 : Développer la coopération • Action 6 : Mettre en œuvre LEADER sur le territoire : animer, accompagner, communiquer et évaluer 	1 ETP
---	-------

Projets de coopération :

Actions envisagées :

A ce stade de construction de la stratégie, le GAL a identifié des pistes de réflexion qu'il s'agira ou non de concrétiser au regard de la maturation des actions envisagées, de leur faisabilité et de la volonté des acteurs locaux. Parmi elles :

- Valorisation du patrimoine local
- Mise en valeur du patrimoine industriel, notamment autour de la Halle de Grossouvre (piste à explorer avec le site d'Ironbridge Gorge Museums, et avec le réseau European Route of Industrial Heritage -ERIH-).
- Mise en valeur des granges pyramidales en coopération avec les Pays scandinaves et/ou l'Allemagne.
- Mise en valeur du patrimoine franco-britannique autour de l'organisation des fêtes franco-écossaises d'Aubigny-sur-Nère.

Itinérances

- Projet de route du bois et des vins avec le Pays de Vierzon : valoriser la relation bois-vignoble à travers différents processus (tonnellerie, vinification) et supports (médiation, NTIC).
- Projet de route régionale du patrimoine industriel du Val d'Aubois : « Les chemins de terres et de feux », en liaison avec la route européenne du patrimoine industriel -ERIH- (mise en réseau des sites sauvegardés et/ou ouverts au public).
- Travail avec les pays voisins en matière d'itinérance (canal de Berry, itinéraires de randonnée pédestre, équestre, etc.) : maillage, continuité, cohérence du balisage, etc.
- Gouvernance et management de projet (tourisme, culture, environnement, services et économie)
- Travail avec les Pays voisins du Berry-Saint-Amandois et de Bourges

Contacts :

Présidente du GAL : Mme Laurence RENIER (Présidente du Pays)

Animateur Leader : M. Romain BARDONNAUD

Téléphone : 02 48 73 99 01

Courriel : romain.bardonnaud@pays-sancerre-sologne.com

Adresse : 7 rue de la Gare – 18260 VAILLY SUR SAULDRE